



Syndicat CGT de la Région NORMANDIE,  
Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex  
Téléphone : 02 35 52 31 25  
Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen  
Téléphone : 02 31 91 21 82  
E Mail : [syndicat.cgt@normandie.fr](mailto:syndicat.cgt@normandie.fr)

A

Monsieur Hervé MORIN  
Président de la Région Normandie

Rouen le jeudi 25 novembre 2021,

Monsieur le Président,

Dans l'annexe en date du 11 octobre 2021 de la délibération régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) et modalités associées des agents de la région Normandie, son alinéa B page 3 précise :

*« ...B.- La détermination des groupes de fonctions et des montants maxima : Chaque part de l'IFSE correspond à un montant maximum fixé dans la limite des plafonds réglementaires rappelés ci- dessous et applicables aux fonctionnaires de l'Etat. Les agents logés par nécessité absolue de service bénéficient réglementairement de montants maxima spécifiques... ».*

Ainsi cet alinéa traduit une différence manifeste de traitement entre des fonctionnaires placés dans une même situation.

A savoir : IFSE agents non-logés et IFSE logés pour nécessité absolue de service.

- Administrateur Général – Administrateur hors classe – Administrateur. Les montants indiqués sont identiques dans les deux cas. Soit, une perte de **0%**
- Agent d'Entretien et de Restauration une perte de **7.55%**
- Adjoint administratif une perte de **27.25%**
- ATP1 RET une perte de **26.38 %**
- Attaché une perte de **10.50%**
- Agent de maîtrise RET une perte de **29.91 %**
- Agent de maîtrise Principal RET une perte de **30.95 %**
- Ingénieur une perte de **14.28 %**

Pouvez-vous nous préciser ce qui justifie ces nombreuses différences de traitement d'un fonctionnaire par rapport à un autre dans une même condition ?

Vous remerciant par avance pour cette communication de motifs, je vous prie d'agréer, M le Président, nos respectueuses salutations syndicalistes.

Le secrétaire général  
de la CGT-CRN  
Fabrice BERTHOU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabrice BERTHOU', written in a cursive style.